

Note conceptuelle de la conférence électronique

« Mutations, potentiels et défis des services de conseil agricole et rural en Afrique de l'Ouest et du Centre »

(31 mars - 25 avril 2014)

*Résumé. Les connaissances sur les changements intervenus ou en cours dans le secteur des services de conseil agricole et rural (SCR) en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) restent empiriques et parcellaires. Cette lacune est une contrainte à l'élaboration et la mise en œuvre d'actions stratégiques pertinentes pour une pleine valorisation du potentiel des SCR qui contribuerait ainsi à relever les défis alimentaires, économiques et environnementaux actuels en AOC. Le but de la présente conférence électronique est de **contribuer à la redynamisation des SCR en AOC** à travers la génération participative des éléments de diagnostic et de prospective pour l'élaboration de la stratégie de RESCAR-AOC¹ dont la vision est « des services de conseil agricole et rural performants et durables, jouant effectivement et pleinement leur rôle de levier du développement rural de l'AOC ». Les résultats de la conférence électronique seront complétés, approfondis et validés au cours d'un atelier qui sera organisé sur la thématique de la **Relance des SCR en AOC**. Le RESCAR-AOC se met progressivement en place avec le concours déterminant du Conseil Ouest et Centre Africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF/WECARD). Ce processus bénéficie de la tutelle du Forum Africain des services de conseil agricole (AFAAS) et du Forum mondial pour le conseil rural (GFRAS).*

Pour s'inscrire : rescar.econf@coraf.org Pour plus d'informations, contacter : Dr Patrice Djamen : p.djamen@gmail.com

A/ Contexte

A1. Le secteur agricole de l'AOC en pleine mutation

Plus que par le passé, les producteurs ruraux d'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) doivent relever les défis de l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et de leurs conditions de vie. Leurs techniques de production qui ont fait montre d'une certaine résilience par le passé sont de plus en plus remises en cause. L'option de l'intensification des systèmes de production afin d'augmenter leur productivité et leur compétitivité apparaît de plus en plus inéluctable, mais doit se faire de façon durable. L'agriculture périurbaine se développe davantage apportant une contribution croissante à l'approvisionnement des villes en denrées alimentaires. Il y a une augmentation des fermes agro-industrielles et des grandes exploitations agricoles mécanisées et fortement connectées au marché. Ces exploitations sont porteuses d'innovations potentiellement profitables pour la petite agriculture familiale, mais leur installation et la conduite de leurs activités s'accompagnent souvent de dérives aussi bien sur le plan social (accaparement des terres, salariat agricole etc.) qu'environnemental (déforestation, dégradation des sols, forte utilisation des pesticides etc.). La gestion de ces dérives demande une adaptation des cadres législatifs mais aussi des services de conseil rural appropriés.

Par ailleurs, la perception et le profil des demandeurs des SCR ont évolué au cours des dernières décennies et les producteurs sont de plus en plus lettrés, mieux organisés, davantage responsabilisés et connectés aux acteurs des marchés etc. La question de la relève ou de la transmission dans les exploitations est encore peu abordée par les SCR. Toutefois, on constate que les jeunes et les femmes développent de plus en plus leurs propres activités agricoles avec souvent des logiques, des pratiques plus ou moins spécifiques qui demandent une adaptation des méthodes et des outils d'accompagnement. La dynamique d'insertion accrue aux marchés pose aux producteurs le défi d'un nouvel apprentissage pour mieux maîtriser les coûts de production, accéder à des financements appropriés pour leurs activités, interagir efficacement avec les autres acteurs des chaînes de valeur et gérer les dysfonctionnements souvent fréquents des marchés.

¹ Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Un résumé du RESCAR-AOC est joint à la présente note conceptuelle.

Globalement, la diversification de la demande en SCR engendrée par les mutations du secteur agricole justifie le recours aux différentes formes de conseil agricole (vulgarisation, conseil de gestion, conseil technique, conseil juridique, facilitation, financement, appui organisationnel, conseil en agroéquipement etc.). Mais il est important d'avoir une meilleure connaissance de l'état des lieux afin de définir les priorités en termes de type de conseils et des mécanismes pour leur fourniture efficiente aux demandeurs.

A2. Une offre davantage segmentée et ciblée des SCR face au défi d'une demande variable et évolutive

L'évolution et la variabilité de la demande de SCR exigent un renouvellement et une diversification/spécialisation de l'offre de conseil. Au début des années 2000, l'arrêt des vastes programmes publics subventionnés de SCR et le recentrage du rôle de l'Etat ont coïncidé avec l'émergence de nouveaux fournisseurs de SCR aux rôles plus ou moins spécifiques : le secteur privé, les ONGs, les paysans formateurs et les organisations de producteurs (OP). Le secteur privé intervient surtout dans des chaînes de valeur marchandes soutenant ainsi la dynamique croissante d'intensification des systèmes de production, l'émergence de l'entrepreneuriat agricole et les nouveaux enjeux liés aux normes et certificats privés commerciaux (certification, filière biologique, conformité aux normes sanitaires et phytosanitaire etc.). Les paysans formateurs (PF) sont de plus en plus mobilisés pour combler le déficit des agents publics dans la mise en œuvre de certaines fonctions des SCR. Les interventions des ONG sont généralement orientées vers les jeunes et les femmes et globalement vers les petits producteurs qui sont souvent vulnérables et oubliés, car évoluant dans des chaînes de valeur peu marchandes. Les OP, notamment les faïtières, développent de plus en plus des activités d'appui-conseil pour leurs membres.

L'articulation entre la production, la valorisation et la diffusion des connaissances est également questionnée par la modification du paysage des SCR. Un intérêt pour les approches participatives comme la Recherche Agricole Intégrée pour le Développement (IAR4D) et qui à travers des outils comme les plateformes d'innovation visent une implication accrue des acteurs de la chaîne de valeur émerge depuis quelques années. Une analyse de cette tendance, des résultats concrets obtenus jusqu'ici, des conditions de leur diffusion à grande échelle est potentiellement riche en enseignements pour améliorer la pertinence, l'accessibilité, l'adoption et *in fine* l'impact des innovations. Le développement des mécanismes de valorisation des connaissances (résultats de recherche, savoirs locaux, innovations paysannes) au-delà de leurs lieux de production est un axe souvent évoqué mais pas encore suffisamment déployé.

L'émergence des technologies de l'information et de la communication (TIC) auxquelles les acteurs du monde rural ont de plus en plus accès offre des opportunités pour développer des méthodes et outils innovants de conseil agricole et de gestion d'autant que le profil des producteurs a également évolué. L'utilisation du téléphone portable s'est largement répandue au cours des dernières années, la vidéo est de plus en plus mobilisée dans les activités de sensibilisation, de formation ou de communication.

La recomposition du paysage des SCR en AOC est reconnue, mais son amplitude et les modalités de son application dans les différents contextes sont encore à préciser. Par ailleurs, le pluralisme émergent des fournisseurs de SCR offre à *priori* la possibilité d'assurer une meilleure couverture des demandes de plus en plus variables et spécialisées des producteurs. Mais on note que les SCR en AOC sont encore peu sensibles au genre, les jeunes et les femmes sont encore sous-représentées aussi bien dans les catégories de fournisseurs que celles de bénéficiaires de SCR. L'adaptation des curricula de formation des techniciens et des conseillers pour faire évoluer leurs activités de la prescription à l'accompagnement et mieux répondre à la variabilité des demandes se pose avec acuité. Le pluralisme de l'offre des SCR est porteur de défis potentiels dont entre autres :

(i) la coordination et la complémentarité des différentes interventions, afin d'éviter des redondances, des messages contradictoires et la négligence de certains thèmes ou zones territoriales ; (ii) la standardisation des profils et des compétences des conseillers en fonction de leurs tâches ; (iii) la pérennité de nouveaux dispositifs aussi bien en terme de financements que d'ancrage institutionnel et ; (iv) le suivi-évaluation des effets et impacts des différentes méthodes et outils de SCR utilisés. Il y a encore un déficit de connaissances sur la valorisation du potentiel du pluralisme croissant des SCR mais aussi sur l'occurrence et l'ampleur des défis que peut engendrer cette dynamique.

A3. Arrangements institutionnels et actions prioritaires pour redynamiser les SCR

Plusieurs pays d'AOC ont engagé des réformes pour redynamiser les SCR publics voire ajuster l'ensemble de la politique nationale en matière de conseil agricole. Si ces réformes apparaissent comme nécessaires pour la modernisation des SCR, leurs résultats sont encore attendus dans la plupart des cas. En outre, il se pose la question de l'insertion institutionnelle de nouvelles approches de conseil agricole engendrées par l'émergence de nouveaux acteurs, les réformes des précédentes approches ou le changement du contexte et de la perception du rôle des SCR. Par ailleurs, il est de plus en plus reconnu que le développement des SCR passe par l'identification et la levée des contraintes institutionnelles et politiques, avérées ou latentes. Le faible niveau d'investissements dans les SCR fait partie des contraintes souvent évoquées. Une discussion des différents mécanismes existants ou potentiels de financements et de leur durabilité est nécessaire. Malgré un intérêt grandissant pour les SCR, les décideurs ne peuvent engager des actions d'envergure pour redynamiser les SCR que si un plaidoyer reposant sur des arguments solides des effets et impacts des SCR est mené de façon efficace. Enfin, l'analyse de la place du conseil agricole et rural dans les cadres continentaux (PDDAA) et sous-régionaux (cas de politique agricole commune de la CEDEAO) peut aider à identifier les éventuelles opportunités qu'ils offrent dans une optique de relance des SCR en AOC suivant les principes de subsidiarité et de synergie d'actions.

B/ Objectifs de la conférence électronique

La présente conférence électronique a pour objectif global de contribuer à la redynamisation des services de conseil agricole et rural en AOC. De façon spécifique, il s'agit : (i) d'identifier et caractériser les évolutions récentes intervenues au niveau des acteurs, des méthodes et des outils de conseil agricole en AOC ; (ii) d'évaluer le niveau d'adéquation entre l'offre et la demande des SCR et ; (iii) de développer des éléments de stratégie pour mieux prendre en compte les évolutions récentes, consolider le plaidoyer et rendre l'environnement institutionnel plus favorable à la valorisation du potentiel des SCR.

C/ Déroulement

La conférence électronique se déroulera du 31 mars au 25 avril 2014. Elle sera articulée autour de trois thèmes structurants et complémentaires :

Semaine 1 : Systèmes, Acteurs, méthodes et outils des SCR : (31 mars – 04 avril)

1.1/ Le profil des acteurs des SCR a-t-il évolué au cours des années récentes ? 1.2 De nouveaux systèmes de conseil agricole et rural sont-ils apparus au cours des dernières années ? Si oui, quels sont ces nouveaux systèmes ? 1.3 Le développement fulgurant des technologies de l'information et de la communication (TIC) a-t-il influencé les méthodes et outils utilisés pour les SCR ? Quelles sont les principales innovations qui sont apparues ? 1.4 Les innovations enregistrées dans les systèmes, méthodes et outils de conseil agricole et rural sont-elles durables et répliquables à grande échelle ?

Semaine 2 : Adéquation entre la demande et l'offre des SCR en AOC (07 - 11 avril)

2.1. Comment les utilisateurs/bénéficiaires des SCR expriment-ils leurs demandes ? Comment accèdent-ils aux résultats de la recherche agricole? 2.2. Comment la demande est-elle caractérisée par les fournisseurs ? L'offre actuelle des SCR répond-t-elle de façon complète à la demande ? Si non, quelles sont les demandes, les thématiques et/ou les catégories de bénéficiaires potentiels non ou insuffisamment prises en compte, pourquoi ? Qui sont les principaux fournisseurs de SCR ? Quels sont les principaux outils utilisés ? Sont-ils facilement accessibles à la majorité ? 2.3. Le profil des conseillers agricoles, les compétences des paysans formateurs ainsi que les curricula de formation sont-ils en adéquation avec la demande des clients ? Quel est le niveau de professionnalisation des acteurs des SCR ? Comment peut-on assurer la standardisation des profils et la qualité des services ?

Semaine 3 : Arrangements institutionnels et actions prioritaires (14 - 18 avril)

3.1 Quels sont les principaux changements intervenus dans la politique nationale / système national de vulgarisation agricole dans votre pays? Les politiques nationales actuelles sont-elles appropriées pour le développement des SCR ? Comment voyez-vous les SCR aujourd'hui : publics, privés ou partenariat public-privé ? 3.2 Comment les SCR publics ou privés sont-ils financés aujourd'hui ? 3.3 Auriez-vous des expériences ou de la littérature récente à partager avec des données précises sur les effets et impacts du conseil agricole en AOC ? Comment organiser et conduire un plaidoyer efficace pour les SCR ? 3.4 Existe-t-il des cadres de concertation entre les différents acteurs des SCR ? Si oui quelles sont les caractéristiques de ces cadres, sont-ils vraiment fonctionnels et performants ? D'après-vous quelles sont les cinq actions stratégiques à mener pour redynamiser des SCR ? Quelle pourrait être la contribution de RESCAR-AOC dans cette optique ?

Semaine 4 : Analyses complémentaires et partage de ressources (21 – 25 avril)

La semaine 4 sera dédiée aux analyses complémentaires, aux suggestions, aux commentaires ou aux réflexions libres des participants sur l'un ou plusieurs des trois sous thèmes de la conférence ou sur la problématique générale des SCR en AOC.

L'animation ainsi que les différentes contributions pourront se faire aussi bien en français qu'en anglais. Tous les participants inscrits recevront instantanément les différentes contributions au fur et à mesure de l'avancement de la conférence. Tous les soirs une synthèse faisant le point sur les principaux résultats, les tendances et les questions émergeant des différentes contributions reçues au cours de la journée sera préparée en français et en anglais et diffusée le lendemain.

La facilitation de la conférence sera assurée par Dr Patrice Djamen, Dr Ismail Moumouni, Dr Mercy Akeredolu.

D/ Participants

La conférence électronique est ouverte à tous les professionnels du développement rural ayant un intérêt dans les SCR et la volonté de partager leurs expériences ou points de vue sur la question systémique du conseil agricole en AOC.

Toute personne désireuse de participer à la conférence est priée d'envoyer un message à l'adresse rescar.econf@coraf.org, avec pour objet « e-conf mutations et défis SCR en AOC ». Le message comprendra également le nom et prénom, la fonction et la catégorie socio-professionnelle (producteur, conseiller agricole, chercheur, enseignant, opérateur du secteur privé etc.) et le lieu de résidence.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Dr Patrice Djamen : p.djamen@gmail.com